

Maître Florence DEVOUARD, avocat au barreau de BLOIS, y demeurant 9, rue du Père Brottier –
41000 BLOIS – Tél : 02.54.57.03.03 - cabinet-devouard@orange.fr

Maître Luc ROBERT, Avocat associé de la SELARL L. ROBERT & ASSOCIES
6 rue Lalande - BP 60145 - 01004 BOURG-EN-BRESSE CEDEX- 04.74.24.77.66
Mail : selarl@avocatsconseil-bourg.com – Site : avocatsconseil-bourg.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT D'UNE

MAISON D'HABITATION DE PLAIN PIED

à VALLEE DE RONSARD (41800), La Ratellerie – Couture sur Loir

SUR LA MISE A PRIX DE 18.000 € (dix huit mille euros) outre charges

ADJUDICATION LE JEUDI 17 OCTOBRE 2024 à 14 Heures

à l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de BLOIS (Loir et Cher),
au Palais de Justice de ladite ville, 15 rue du Père Brottier- 41000 BLOIS.

Cette vente est poursuivie à la requête de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme à conseil d'Administration au capital de 124.821.703,00 €, dont le siège est 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS, identifiée au SIREN sous le numéro 379 502 644 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, venant aux droits de la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST**, ayant pour avocat constitué Maître Florence DEVOUARD et pour avocat plaçant la SELARL L.ROBERT ET ASSOCIES,

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Biens sis sur la commune de VALLE DE RONSARD (Loir et Cher), La Ratellerie, Couture sur Loir, cadastrés sous les références section D numéro 9, « La Ratellerie » pour 05a 07ca, consistant en une maison d'habitation de plain pied d'une superficie habitable de 70 m² avec un rez-de-chaussée comprenant salle à manger avec cuisine, un couloir desservant une chambre, une salle de bains, un WC et un débarras et avec grenier sur toute la longueur de la maison outre des dépendances consistant en 2 caves en roc, un abri, garage et appentis ainsi que terrain clôturé adossé en nature de jardin (à l'abandon).

Système d'assainissement non collectif non conforme - Chauffage par un poêle à granulés - Installation électrique non conforme - Présence d'amiante

Biens occupés par le propriétaire.

Une visite des lieux sera effectuée par la SCP Sylvie DELORME-SALLES et Olivier FAVIER, Commissaires de justice à la résidence de VENDOME (41), le mercredi 25 septembre 2024 à 14 H.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de BLOIS et à condition d'avoir procédé à la consignation obligatoire d'une somme égale à 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €, par un chèque de banque établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier séquestre constitué séquestre à cette occasion (avec obligatoirement l'attestation de la banque quant à l'origine des fonds).

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution de BLOIS (RG 23/00025), au cabinet de l'avocat poursuivant, sur les sites internet : <https://www.avocatsconseil-bourg.fr>; <https://www.avoventes.fr>